



31830 Collectif de gauche, alternatif et citoyen

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

Plaisance le 6 février 2012

Objet : TASCOM

Monsieur le Maire
De Plaisance du Touch

Monsieur le Maire,

La Loi (n° 2009-1673 du 30 décembre 2009) a institué l'affectation de nouvelles ressources aux collectivités territoriales, notamment une taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) qui est un complément aux différentes modifications apportées sur la taxe professionnelle.

À la séance du conseil municipal du 9 février 2012, au nom du « Collectif de gauche, alternatif et citoyen », je vous demande, Monsieur le Maire de nous rappeler à quelle date le conseil municipal s'est prononcé à propos de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et sur le montant du coefficient multiplicateur.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à mon dévouement pour notre commune et pour ses habitant(e)s.

Raphaël RÉQUÉNA

Conseiller municipal
31830 Collectif de gauche,
alternatif et citoyen